

## **Assurer la continuité des soins à la sortie de l'hôpital**

- Mise en place d'une évaluation de faisabilité : évaluation médico-psychologique, évaluation sociale, demande de la personne malade, position de la famille...
- Contact des intervenants potentiels du domicile
- Définition d'un projet de soins englobant tous les aspects médico-psycho-sociaux.
- Organisation des soins à domicile prenant en compte les moyens de proximité et les besoins du malade.
- Détermination de la rythmicité des interventions, la disponibilité des acteurs, la responsabilité de ceux-ci, leurs domaines de compétences....
- Anticipation des crises symptomatiques ou relationnelles
- Définition des modalités d'intervention en urgence, en particulier la nuit et le week-end
- Anticiper les possibilités et les conditions de ré-hospitalisation.